

DOCUMENT EXTERNE

Londres, octobre 1992

BRÉSIL

Des "*brasiguaios*" et autres paysans sans terre victimes de violations des droits de l'homme dans l'État du Mato Grosso do Sul

Amnesty International est préoccupée par des informations faisant état de violations graves des droits de l'homme dont auraient été victimes des paysans brésiliens et leurs familles dans l'État du Mato Grosso do Sul, au centre du pays. Ces personnes étaient rentrées récemment du Paraguay, où la plupart avaient vécu plusieurs années. Au nombre des violations signalées figurent la détention illégale, l'usage excessif de la force par la police, les menaces et une exécution extrajudiciaire probable.

Le contexte

Dans les années 60, des centaines de familles de paysans brésiliens à la recherche de terres et de travail ont émigré au Paraguay. Certaines ont acquis des terres dans ce pays, mais la plupart n'étaient que des occupants sans titre. On comptait environ 300 000 Brésiliens au Paraguay dans les années 80. Les premiers conflits opposant les propriétaires et fermiers

paraguayens aux paysans brésiliens ont éclaté en 1989, les Paraguayens souhaitant récupérer les terres occupées par les Brésiliens. C'est alors que les "*brasiguaios*" ont commencé à rentrer au Brésil ; environ 150 000 d'entre eux s'y sont réinstallés. Ils ne sont pas les bienvenus dans un pays où les nombreux litiges fonciers entre propriétaires terriens et petits paysans sont une source endémique de violence.

La détention illégale, l'usage excessif de la force, les menaces et le harcèlement à l'encontre de paysans, à Rio Brilhante (Matto Grosso do Sul)

Selon les informations parvenues à Amnesty International, le dimanche 17 mai 1992, 18 hommes faisant partie d'un groupe de quelque 350 paysans et membres de leurs familles qui avaient envahi deux *fazendas* (propriétés) situées dans la municipalité de Rio Brilhante ont été arrêtés par des hommes armés travaillant pour l'une des propriétés.

Ces 18 paysans auraient été contraints de rester dehors pendant plus de vingt-quatre heures sous la menace d'armes à feu. Certains d'entre eux auraient été forcés de se déshabiller et de rester allongés sur le dos en plein soleil pendant un long laps de temps. Les paysans auraient été constamment menacés de mort par les hommes armés, qui les empêchaient de communiquer entre eux. Ils n'ont pas réussi à dormir la nuit, car on leur déversait des seaux d'eau sur eux. Certains ont affirmé qu'ils avaient été battus, d'autres auraient été obligés de s'agenouiller et de prier sous peine d'être tués. Les paysans ont été relâchés le lendemain soir, 18 mai, par leurs gardiens, qui avaient apparemment agi de connivence avec la police militaire.

Le même jour, alors que les autres paysans étaient chassés des *fazendas* par la police militaire aidée d'hommes armés apparemment sous les ordres d'un propriétaire terrien local, trois journalistes qui couvraient l'événement auraient été battus par les hommes armés en présence d'agents de la police militaire.

Le 30 juillet, quelque 400 membres de la police militaire auraient pénétré dans un camp situé à proximité de la route BR 163, dans la municipalité de Rio Brilhante, où vivaient environ 390 familles de "*brasiguaios*". Les policiers, qui prétendaient être à la recherche de bidons d'huile volés, auraient fait usage d'armes à feu et de gaz lacrymogène pour s'introduire dans le camp. Deux hommes et une femme auraient été blessés par balle et plusieurs autres frappés. Les "*brasiguaios*" ont affirmé que les policiers avaient emporté des outils, de l'argent et des effets personnels des habitants du camp.

Les menaces de mort et le harcèlement à l'encontre de paysans, à Amambai (Mato Grosso do Sul)

Le 24 mai 1992, quelque 400 familles de "*brasiguaios*" ont franchi la frontière entre le Paraguay et le Brésil et se sont dirigées vers la *fazenda* d'Itapoty, située à Amambai (Mato Grosso do Sul), dans une région de terres non productives. L'un des sept autocars qui transportaient les familles aurait été pris pour cible par des policiers, des membres de la police militaire et des hommes armés. Tous les véhicules se sont vu interdire l'entrée de la *fazenda* d'Itapoty par la police des transports, et les

familles ont été dirigées vers un secteur de la municipalité d'Amambai situé non loin de la frontière ; elles y sont toujours.

BRÉSIL. Violations des droits de l'homme dans l'État du Mato Grosso do Sul AMR 19/29/92 -
ÉFAI -